

## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE LE SAMEDI 18 JUILLET

Ces derniers jours, le Gouvernement du Québec a adopté un décret obligeant toute personne à porter un masque dans les lieux fermés (par exemple : dépanneur, barrière, bloc sanitaire, grange, salle, etc.) et semi-fermés (chapiteau, gazebo, etc.) Compte tenu de cette Loi, il sera désormais **obligatoire** de porter un masque en entrant au dépanneur, au bloc sanitaire et au bingo. Quant à l'accueil (la barrière), la porte sera verrouillée, le personnel sera accessible par les fenêtres de service sur les côtés seulement.

Autant au dépanneur qu'à l'accueil, les employés derrière le plexiglas ne sont pas tenus de porter un masque. Par ailleurs, les enfants de moins de 12 ans sont exemptés de cette loi ainsi que quelques cas spécifiques liés à des raisons de santé ou autres (voir le site [quebec.ca/masque](http://quebec.ca/masque))

À l'extérieur, les consignes d'éviter les trop grands rassemblements et l'écart du 2 mètres entre les personnes restent en vigueur. Par contre, le masque n'est pas obligatoire à l'extérieur. Nous demandons de continuer votre bonne collaboration dans ce sens parce que nous voulons que notre camping demeure votre havre de paix pour le reste de l'été.

**SVP, faites preuve de collaboration avec les employés du camping, nous n'avons pas le choix de faire appliquer les consignes sous peine d'amendes sévères ou même de fermeture du camping. C'est la Loi, qu'on soit d'accord ou non.**

## RENOUVELLEMENTS 2021

Hé oui! Nous sommes rendus (déjà) à penser à la prochaine saison. Nous allons préparer nos systèmes et nos procédures dans les prochains jours afin de commencer les renouvellements de contrats. La demande est très forte, nous aurons donc besoin d'une réponse rapide cette année afin d'offrir les terrains libres aux nouveaux clients pour la prochaine saison. Comme prévu, la saison actuelle se termine le 30 septembre 2020 (au lieu du 15 septembre).

## PAIEMENT IMMÉDIAT DU SOLDE DE LA SAISON

Il reste quelques clients qui semblent abuser un peu de notre flexibilité en temps de COVID. Il est maintenant temps de régler la facture! Notez que tout client pour lequel il reste un solde se verra refuser son renouvellement tant que le solde n'est pas payé au complet. De plus, le client s'expose à ce que son terrain soit offert à d'autres clients pour la prochaine saison. Le privilège de renouvellement est offert seulement à ceux dont les comptes sont à jour avec nous.

**MERCI SINCÈRE À TOUTE LA CLIENTÈLE POUR VOTRE COLLABORATION! Un merci tout spécial à notre Comité des Loisirs et tous les bénévoles qui ont trouvé, et trouvent encore, des moyens originaux de vous divertir en respectant les consignes de la Santé Publique. Un gros MERCI!**